

SOLIDARTE PAYSANS AU COEUR DE LA PROBLEMATIQUE DES PAYSANS. ANNES EN SOUFFRANCE ?

Toute une série de mesures initiées par le Ministère de l'Agriculture sont à disposition des paysans en difficulté. On doit s'en féliciter, même si les moyens financiers qui les accompagnent sont insuffisants. La violence institutionnelle écrase et lamine ceux qui n'arrivent pas à supporter le rythme effréné des crises à répétition, les aléas climatiques. Cette violence est d'autant plus mal vécue que les personnes sont en situation de détresse. Trop souvent ils retournent cette violence contre eux-mêmes. Le nombre de paysans qui décrochent ne cesse d'augmenter.

Dans ce contexte notre expertise, notre spécificité d'approche nous rendent de plus en plus crédibles auprès des agriculteurs.rices que nous accompagnons, mais aussi auprès des partenaires avec lesquels nous travaillons. Car la compréhension et la recherche de solutions nécessitent la mise en commun des compétences de différents partenaires : assistants sociaux, avocats, techniciens agricoles, comptables, etc.

Le bénévolat, l'accompagnement dans la durée sont des valeurs ajoutées de notre mission ; toutefois la complexité des situations exige de plus en plus de compétences, et nos besoins de financement sont aussi en augmentation. Depuis 2018 le Conseil Régional BFC s'investit pour soutenir notre action en complément des Conseils Départementaux dont le soutien varie d'un département à l'autre. Ce partenariat financier est un encouragement à développer un soutien fort aux agriculteurs.rices fragilisés.ées qui font vivre nos territoires.

Ce sont des années de travail aux côtés des agriculteurs.rices qui sont enfin reconnues.

Peut-être sommes-nous en train de construire le « travailler ensemble » dans la solidarité, dans la ruralité, dans l'efficacité ?

Un bel exemple de partenariat avec la MSA FC pour montrer que cela peut fonctionner. Depuis de nombreuses années et sur toute la région un contrat de partenariat a été signé. Nos deux entités se retrouvent parfois, à la demande de l'agriculteur.rice, côte à côte au service de l'agriculteur.rice et de sa famille. Chaque entité respecte la spécificité de l'autre.

Cette reconnaissance exige un positionnement rigoureux vis à vis de nos partenaires, et plus encore vis à vis des agriculteurs.rices qui font appel à nous.

Le vrai partenariat, doit reconnaître la complémentarité des différents acteurs, respecter les diverses initiatives pour être source de plus-value dans l'accompagnement des personnes en détresse.

Soyons reconnaissants du travail de nos partenaires mais n'oublions pas de mettre en valeur nos spécificités, et assumons-les, d'autant plus qu'elles sont appréciées sur le terrain.

Solidarité Paysans est au cœur de la problématique des paysans en souffrance. Donnons-nous les moyens d'y rester. C'est notre place, c'est une belle place !

Notre succès nous engage vers des responsabilités accrues, vers des savoirs sans cesse renouvelés. Partageons-les avec tous nos partenaires pour plus d'efficacité.

Jean-Paul HENRY
bénévole SP-APAD25



L'ACTU' AGRICOLE

SURCHARGE ACCUEIL TELEPHONIQUE MSA



Ces dernières semaines, de nombreuses personnes accompagnées nous ont fait remonter des difficultés à joindre l'accueil téléphonique de la MSA FC.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à passer **par les bénévoles accompagnateurs ou directement par les assistantes sociales de la MSA**

Retrouvez tous les contacts des assistantes sociales à cette adresse :

<https://franche-comte.msa.fr/lfy/documents/98905/80857130/Carte+secteurs+ASS.pdf>



NOUVEAUTE CAMPAGNE 2019 DE LA DECLARATION DE REVENU PROFESSIONNEL

A partir de la campagne 2019, la MSA Franche-Comté n'adressera plus la déclaration de Revenu Professionnel 2018 au format papier, elle devra se faire en ligne !

POUR CETTE ANNEE cela ne concerne que les exploitations qui ont un **revenu professionnel 2017** qui excède **8105 euros. Les personnes concernées qui adresseront leur DRP au format papier se verront attribuer des pénalités.**

Un simple courrier ou mail vous informera de l'ouverture de la campagne et rappellera la date limite de dépôt des déclarations, fixée cette année au **8 août 2019**.

Tous les formulaires DRP seront disponibles sur le site <http://www.msa.fr/formulaires/exploitant>

L'AUDIT EXPLOITATION GLOBAL – SOLIDARITE PAYSANS HABILITÉ

Les structures Solidarité Paysans en Franche-Comté sont depuis moins d'un an habilitées à réaliser des audits d'exploitation en difficulté. L'audit est une phase essentielle de constat, d'analyse et de prise de recul.

Il est subventionné en grande partie par l'Etat et le Conseil Régional, permettant aux exploitations agricoles de bénéficier d'une prestation d'expertise susceptible de les orienter vers un dispositif d'aide au plan de redressement ou le dispositif d'aide à la reconversion professionnelle, mais également vers d'autres dispositifs d'accompagnement pertinents. Il permettra aussi à l'exploitation de bénéficier d'une aide à la restructuration de l'exploitation, obligatoirement précédée d'un audit global de l'exploitation, et une aide au suivi technico-économique. Ces deux aides sont accessibles aux exploitations répondant à des

critères permettant de s'assurer qu'elles sont effectivement en difficulté.

Par nature interactive, la démarche implique l'agriculteur tout au long du processus. Celle-ci permet d'établir un **diagnostic complet de l'exploitation dans son environnement professionnel, relationnel, social, familial et technico-économique, en s'appuyant sur ses forces et en prenant conscience de ses faiblesses.**

L'audit demande du temps, du temps pour comprendre le ou les dysfonctionnements d'un système dont les imbrications sont souvent complexes.

Chaque phase doit être partagée et validée par l'agriculteur.

Mettre le doigt sur la fragilité d'un système ne suffit pas. Il est nécessaire de mettre en lien les différents éléments d'un système d'exploitation facteurs de fragilisation du système dans une approche globale et non analytique.

Pour plus de détails sur les audits (critères d'éligibilité, avantages, conditions...), vous pouvez contacter votre structure départementale Solidarité Paysans.

Jean-Marie ROUSSEL
bénévole SP-APAD25

Cotisations Sociales

PRISE EN CHARGE DE COTISATIONS SOCIALES



Pour répondre aux difficultés du secteur agricole liées à la sécheresse de 2018, et comme les années précédentes, la MSA a la possibilité d'accorder des prises en charge de cotisations (enveloppe sur la région FC d'un montant de 290 000 €) : Doubs : 159 000 € / Jura : 77 000 € / Haute Saône : 49 000 € / Territoire de Belfort : 5 000 €

Critères « spécial soutien aux éleveurs » :

1. Avoir une activité d'élevage de vaches laitières (code APE 0141Z), élevage de bovins (code APE 0142Z) et polyculture élevage (code APE 0150Z),
2. Avoir déclaré ses revenus professionnels 2018 avant le 8 août 2019,
3. Avoir déclaré un revenu professionnel 2018 d'un montant inférieur à 10 000 euros,
- 4. Ne pas avoir bénéficié d'une prise en charge de cotisations de la part de la MSA en 2018.**

Pour les agriculteurs qui n'entrent pas dans ces critères, **pour vous assurer que votre demande soit bien prise en compte, nous vous invitons à passer par votre assistante sociale si vous êtes suivi, ou par les bénévoles accompagnateurs (ou salariés) pour qu'ils doublent votre demande directement aux services concernés à la MSA.**

LA CLOTURE DES DEMANDES INTERVIENT LE 31 AOUT, ANTICIPEZ VOTRE DEMANDE !

→ **les formulaires sont disponibles ici : <https://franchecomte.msa.fr/lfy/demander-une-aide-financiere>**

Ou contactez votre MSA ou Solidarité Paysans pour qu'ils vous adressent le formulaire papier

TÉMOIGNAGE

Comment es-tu devenu paysan ?

J'ai repris la ferme familiale, en lait à Comté, en 1987 après mon BTA. Installé en GAEC avec mes parents jusqu'en 2003 où je suis passé en EARL quand ma mère est partie à la retraite.

Quand as-tu rencontré des difficultés ?

Les difficultés étaient déjà présentes avant que je m'installe. Mes parents avaient réalisé des investissements importants et la ferme ne suivait pas.

Au départ de mes parents à la

retraite s'est ajoutée la surcharge de travail ; j'étais littéralement submergé par le boulot. En 2009, la fièvre catarrhale a mis l'exploitation réellement en difficulté, j'ai perdu 30-40 % de mon troupeau. Le manque de production conjugué aux aléas climatiques ont rendu la situation vraiment difficile.

J'ai appelé Solidarité Paysans (SP) en 2012, car moralement et financièrement c'était trop difficile. C'est le négociant qui m'avait parlé du réseau.

Avec les bénévoles on a d'abord pris

le temps de regarder la situation, puis parler avec les banques et la MSA. On a monté un dossier Agridiff pour obtenir des aides et ça a marché.

C'est plus facile de négocier avec SP, on n'est plus tout seul.

La situation s'est améliorée par la suite ?

Oui, d'autant plus, qu'un associé est rentré dans l'EARL et que cela a permis d'apporter du capital et du temps de travail, ce qui m'a bien soulagé. Mais malheureusement, cet associé n'est pas resté et cela

encore déstabilisé la situation.

A nouveau, par le travail en collaboration avec les bénévoles, nous avons réussi à négocier un prêt pour le rachat des parts sociales auprès du Crédit Agricole. Sans SP, le Crédit Agricole ne m'aurait jamais accordé ce prêt ...

Depuis, les choses vont bien : le prix du lait s'est amélioré, j'ai adapté la charge de travail (arrêt des céréales) et adapté mes charges (autosuffisance en foin).

Quel conseil donnerais-tu pour un.e paysan.nne qui rencontrerait des difficultés ? Il ne faut pas hésiter à appeler.

Parler, être écouté, rencontrer d'autres personnes, d'autres façons de faire, ça fait du bien. Et ça m'a aussi permis de me rendre compte que ce n'est pas en travaillant plus qu'on gagne plus !

Aujourd'hui tu es engagé comme administrateur à SP. Pourquoi cet engagement ?

J'ai beaucoup reçu de la part de SP, je peux bien donner un peu !

Régis CHAMOIS
administrateur SP Jura

« On n'aurait pas eu SP à l'époque, je ne serai plus paysan »



TÉMOIGNAGE DE PARTENAIRE

Les assistants sociaux de la **Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté**, organisme de protection sociale, travaillent en partenariat avec les associations Solidarité Paysans. Ce partenariat se traduit notamment dans l'accompagnement social individuel des agriculteurs en difficulté, complété par des interventions ponctuelles auprès des membres de ces associations sur les thématiques de l'accompagnement, de la relation d'aide ; contribuant ainsi à la formation des bénévoles.

L'accompagnement des agriculteurs en difficulté peut débuter à l'initiative des bénévoles de l'association ou à celle des travailleurs sociaux MSA, mais toujours avec l'accord de l'exploitant. Cette proposition d'accompagnement conjoint est faite auprès de l'agriculteur rencontré. Si cela lui convient, une visite commune tripartite est programmée. Pendant ce rendez-vous, nous convenons

de nos modalités d'intervention respectives et d'un plan d'accompagnement qui tient compte des souhaits de l'exploitant, comme le prévoit notre convention commune. Ensuite des rencontres ont lieu entre l'agriculteur et les bénévoles de Solidarité Paysans, d'autres entre l'agriculteur et le travailleur social MSA et, régulièrement, en fonction de la situation et des besoins, des rendez-vous communs sont programmés. Bénévoles de Solidarité Paysans et assistants sociaux MSA ont également des contacts entre ces rendez-vous, à la demande ou en accord avec l'agriculteur accompagné, et toujours dans le respect de ce que l'exploitant souhaite que nous abordions.

Dans le Doubs, ce travail de partenariat s'est construit petit à petit, au fil des années. Nous avons construit notre collaboration, dépassé nos a priori respectifs et ainsi pu

établir une relation de confiance et un accompagnement complémentaire. Les bénévoles apportent une proximité, des connaissances techniques et précises sur le métier d'exploitant et le milieu agricole, sur leurs caractéristiques et leurs contraintes. L'intervention des travailleurs sociaux de la MSA nourrit et enrichit l'accompagnement des ressortissants agricoles en complémentarité des savoirs-être et savoir-faire des membres de l'association. Nos différentes approches permettent de proposer un accompagnement global et dynamique adapté pour des agriculteurs en difficulté pouvant être amenés à vivre un événement déstabilisant leur équilibre personnel dans les sphères familiales, professionnelles et sociales.

Gaëlle BOISSON

Assistante sociale MSA intervenant dans le Doubs

ACTUALITE REGIONALE



LES MAGASINS PARTENAIRES EN FRANCHE COMTE

Jura : Saint Laurent en Grandvaux, Les Rousses
Doubs : La Canopée (Besançon, Chatillon le Duc), Vesonbio (Besançon)

GUILLAUME CANET S'ENGAGE AUX COTES DE SOLIDARITE PAYSANS

Au salon de l'agriculture, samedi 23 février, Guillaume Canet a expliqué pourquoi il s'engageait aux côtés de Solidarité Paysans pour soutenir les agriculteurs en difficulté. C'est le tournage récent du film d'Edouard Bergeon, Au nom de la terre, qui sortira en septembre (voir article ci-contre), qui l'a sensibilisé au sujet. « J'ai découvert une triste réalité, qui est qu'un jour sur deux, un agriculteur se suicide en France » souligne l'acteur au micro de Public Sénat, depuis les allées du Salon de l'agriculture. « C'est plus qu'important. On parle de gens qui nous nourrissent. Et qui sont plus qu'en difficulté. C'est de la non-assistance à personne en danger » insiste Guillaume Canet.



Au Nom de la Terre (synopsis)

Pierre (Guillaume Canet) a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début... Les dettes s'accumulent et Pierre s'épuise au travail. Malgré l'amour de sa femme et ses enfants, il sombre peu à peu... Construit comme une saga familiale, et d'après la propre histoire du réalisateur, le film porte un regard humain sur l'évolution du monde agricole de ces 40 dernières années.

Le film réalisé par **Edouard Bergeon** sera projeté en **avant-première à la rentrée 2019 en Franche Comté.**

UN DON MILITANT POUR LES PAYSANS. ANNES EN DIFFICULTE

Depuis 2016, Biocoop organise dans ses magasins, l'opération « don militant – arrondi en caisse ». Un dispositif solidaire destiné à aider les associations partenaires de la coopérative ?

Le principe : les clients ont la possibilité d'arrondir le montant de leurs achats à l'euro supérieur lors de leur passage en caisse. Un don, de quelques centimes par panier, reversé en intégralité à l'association soutenue par Biocoop.

Cette année, c'est au tour de **Solidarité Paysans** !

Retrouvez nous tout au long de l'année pour des opérations communication dans les magasins Biocoop et ailleurs. Nous comptons sur votre solidarité !



ASSEMBLEE GENERALE DE SP BFC

Le 4 juin dernier a eu lieu la 2^{ème} assemblée générale de Solidarité Paysans Bourgogne Franche-Comté. Après une année 2018 dont l'activité a beaucoup gravité autour de la création de partenariat avec le Conseil Régional ; l'année 2019 sera encore un défi (nouveau cadre de subvention).

BESOIN DE NOUVEAUX BENEVOLES

On remarque, depuis quelques mois, une augmentation des appels. Ceci est en partie dû à l'année 2018, compliquée d'un point de vue météorologique, et qui a impacté les trésoreries des exploitations.

Les demandes sont très diversifiées : besoin de rompre l'isolement, questionnement sur de nouvelles orientations, surcharge de travail... Sans oublier, bien sûr les soucis financiers. Si nous voulons répondre à toutes ces demandes et dans leur diversité, nous devons trouver de nouveaux bénévoles, femmes et hommes, agriculteurs.trices ou non mais surtout sensibles à la dimension humaine constituant la spécificité de notre association.

Les compétences de chacun.e n'auront aucun mal à se faire une place dans nos groupes de bénévoles, car un groupe est riche par sa diversité et la complémentarité de ses profils.

J'ajouterai que pour bien avancer ensemble et contribuer au projet de Solidarité Paysans, il est nécessaire, vital en tant que bénévole de toujours se remettre en question : « ai-je bien réagi dans cette situation ? », « pourquoi cet engagement ? », « qu'est ce qui me fait vibrer ? »... Pour cela, le groupe œuvre beaucoup et notamment par le biais des relectures de pratiques, des formations mais aussi avec des temps plus festifs.

Il y a, j'en suis persuadé, autour de nous des femmes et des hommes prêts à donner de leur temps pour recréer du lien. N'hésitons pas à les solliciter.

Didier BARBEROT
bénévole SP 70

JURA : REUNIONS INFORMATION A L'AUTOMNE

Des réunions d'information auront lieu dans le Jura courant d'automne. L'objectif est de faire connaître notre association auprès de personnes qui pourraient accompagner des agriculteurs.rices en difficulté, ou s'investir d'une autre manière.

Une journée d'accueil des nouveaux bénévoles aura lieu fin novembre.

Vous souhaitez devenir bénévole ? n'hésitez pas à vous manifester !

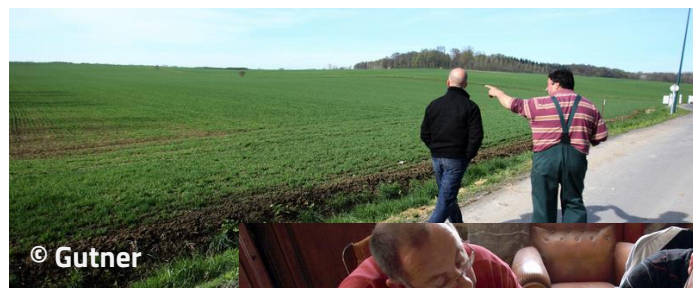
ENVIE DE REJOINDRE LES BENEVOLES DE SP-APAD25 ?

Une rencontre des personnes souhaitant rejoindre notre association est prévue autour d'un repas le mardi 20 août à 20h à Surmont.

Pour plus d'informations, contactez le bureau au 03.81.56.41.07 ou à l'adresse apad25@solidaritepaysans.org

ZOOM SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

	Nombre de familles accompagnées	Nouveau dossiers en 2019	Procédures collectives	Nombre de bénévoles
Jura	73	5	13	22
Doubs	28	10	1	19
Haute-Saône	20	6	0	11



VIE DE SP DOUBS : ACTUS ET RENCONTRES

CONSTRUIRE LE VIVRE ENSEMBLE DANS LA SOLIDARITÉ, DANS LES TERRITOIRES, L'ENVIRONNEMENT, DANS L'AGRICULTURE.

Tel était le thème de l'intervention d'Hélène Chauveau, animatrice au MRJC du Doubs, lors de l'AG de SP-Apad25 du 8 mars dernier à Orchamps-Vennes. Quelles conclusions pouvons-nous en tirer pour notre association ?

« Aujourd'hui ça ne va pas très bien dans notre société, dans l'environnement. On nous avait prôné que la somme des réussites individuelles donnerait une réussite collective. Dans la réalité, force est de constater que les réussites individuelles se font souvent au détriment des autres citoyens. C'est encore plus vrai entre paysans. La précarisation de toute une partie de la population en est un témoignage accablant. En agriculture la disparition de trop de paysans est une tragédie. Le salaire exorbitant de certains responsables d'entreprises fait violence par rapport à la situation de manque d'argent des plus démunis. La violence institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, permet au système de se perpétuer. Les accords de libre-échange accentuent encore cette injustice. Dans la pénurie, seule la solidarité peut enrichir ceux qui donnent et ceux qui reçoivent. »

Hélène a fourni plusieurs exemples concrets, souvent alternatifs, de réussite du vivre ensemble. Ainsi à Mâlin, village situé à 20 km de Dijon, dans la vallée de l'Ouche, 9 porteurs de projets se sont installés en 2014. Il s'agit d'un projet qui réunit élus, citoyens, agriculteurs, autour d'un projet local et de réflexion collective sur l'agriculture, l'artisanat et

différentes associations. Leur but est d'atteindre une transformation sociale et écologique de l'agriculture en générant de nouvelles solidarités entre paysans et citoyens. Et de bien vivre leur nouvelle vie en se donnant collectivement les moyens d'y parvenir. Pour en savoir plus: www.alternatives-agriculturelles.fr

Cette intervention nous conforte dans notre éthique : « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». En travaillant avec nos partenaires nous sommes tout à fait dans l'essence de ce petit proverbe. Cela renforce notre efficacité au service du paysan. Construire le vivre ensemble dans la solidarité est notre credo sur le chemin que nous sommes amenés à faire à côté du nouvel agriculteur en devenir. A la manière du paysan en difficulté, les porteurs de projets cités par Hélène ont remis en cause leur façon de vivre dans la société. A la manière du paysan, ils ont choisi une autre vie et se sont donnés les

moyens d'y parvenir. Une nuance de taille cependant : le paysan est seul face à sa détresse alors que les projets collectifs regroupent

plusieurs personnes.

Mais SP est à ses côtés, face à la détresse nous sommes en résistance. Nous construisons au quotidien la défense collective des agriculteurs en difficulté !

« L'humain d'abord » : tout au long de sa conférence, Hélène a mis en valeur l'humain, le sens qu'il donne à la vie, à sa vie. Cela rejoint parfaitement notre approche de l'exploitant et de sa famille. Notre première mission est de remettre l'homme debout. Une fois la confiance et l'estime de soi retrouvées, nous pouvons bâtir ensemble un nouveau projet, son projet.

Garder l'homme au cœur de toute décision est un gage de réussite. La peur de se remettre en cause se dilue dans la confiance retrouvée. Le bon sens paysan retrouvera ses lettres de noblesse pour aller vers demain.

Jean-Paul HENRY
bénévole SP-APAD 25



EMBAUCHE D'UNE SALARIEE POUR LE DOUBS ET LA HAUTE-SAONE

Depuis quelques années se pose la question de la création d'un poste salarié à SP-Apad25. Question souvent rejetée par le manque de financements. Mais depuis l'année 2018, notre structure a pris un grand virage :

- Par le biais de la création de la structure Solidarité Paysans BFC et après plusieurs négociations, le Conseil Régional BFC nous a octroyé une enveloppe financière annuelle.
- Parallèlement à cette enveloppe, des échanges ont été construits avec la Chambre d'Agriculture 25-90, qui se sont conclus par une mise à disposition d'un bureau au Groupe Rural de Besançon. Un commun accord a été signé pour garder l'indépendance et l'éthique de notre association.
- Enfin, le soutien financier substantiel du Conseil Départemental du Doubs et de la Haute Saône nous confortant dans notre décision d'embauche.

SP-Apad25 décide donc de franchir le pas, main dans la main avec SP Haute-Saône, avec qui le poste salarié est partagé à 25% pour SP 70 et 75% pour SP-Apad25.

Depuis son arrivée en janvier, Lison a su s'intégrer dans l'esprit de Solidarité Paysans. Elle nous a montré son professionnalisme et nous prouve aujourd'hui que nous avons eu raison de créer ce poste. Nos deux associations ont pu en effet développer une dynamique positive pour mener à bien notre mission d'accompagnement.

Jean VUILLET, Co-Président SP-APAD25

PORTRAIT



Originaire d'une famille de paysans du Haut-Doubs et de viticulteurs en Alsace, j'ai orienté mon cursus universitaire vers un Master en Économie-Gestion.

Mon attrait pour le milieu agricole a depuis longtemps été une évidence, ce qui m'a poussée à réaliser plusieurs expériences dans ce domaine. Sur le terrain, par des missions en viticulture et en maraichage. Mais aussi par le biais de différents emplois, et notamment en tant qu'animatrice syndicale et conseillère installation-transmission à la Chambre d'Agriculture de Vesoul.

Ainsi, ces expériences me permettent aujourd'hui d'assurer mon poste sur les volets de l'animation de vie associative et aussi de l'accompagnement. Je me réjouis de rejoindre Solidarité Paysans et espère que la collaboration avec les équipes bénévoles saura être profitable pour le développement des structures SP-Apad25 et SP70.

Lison Guinchard

VIE DE SP HAUTE SAONE : ACTUS ET RENCONTRES

UNE SESSION DE RELECTURE DE PRATIQUES POUR LE DOUBS ET LA HAUTE-SAONE

Lucie Fauvet, formatrice en relations humaines est intervenue auprès des bénévoles de SP-APAD 25 et de SP70, les 10 et 11 avril derniers.

La relecture de pratiques est un outil incontournable chez Solidarité Paysans. Elle permet de développer avec le groupe des pistes de réflexion autour de notre action d'accompagnement et notamment

lorsque des situations peuvent être nouées. Ce qui a été très intéressant pour les deux groupes est que des situations évoquées dans les accompagnements nous amènent toujours, nous membres de Solidarité Paysans, nous humains, à nous poser les bonnes questions : la qualité et la justesse de notre écoute, de notre cadre d'action et de notre posture. Les propositions

développées lors ces journées nous permettent à chaque fois de grandir dans notre rôle pour l'association... Mais aussi dans notre vie quotidienne. Tous les bénévoles sont invités à participer à ces journées !

Lison GUINCHARD,
Animatrice SP-APAD 25 et SP 70

« PAC MAN, DEFENSEUR DES AGRICULTEURS »

Solidarité Paysans Haute-Saône a organisé une soirée théâtre et débats autour de la PAC le 15 mai au lycée agricole de Vesoul.



La compagnie « La Carotte », implantée dans le Nord du Jura, nous a théâtralisé l'histoire de la PAC. Cette représentation burlesque a enthousiasmé le public (70 personnes dont une petite dizaine d'élèves). La troupe nous a plongés dans cet univers ardu de la PAC avec ses circonvolutions.

Les deux actrices et le présentateur nous ont retracé l'accouchement difficile de la PAC en 1957 - de la pénurie à la surproduction des années 1970 - la mise en place des aides directes en 1992 sous le regard de l' OMC – les inégalités des aides – le cadre des aides du 2nd pilier – les DPU – l'orientation de la production par les aides.

A la suite du spectacle, Vincent Lagré bénévole à Slow Food nous a présenté les propositions de la plateforme « Pour une autre PAC » une future Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC, voir ci-contre). C'est un projet d'une PAC moins inégalitaire et plus soucieuse des attentes de la société en matière d'alimentation, d'environnement et de bien-être animal.

S'en est suivi un débat éclairé avec la salle. Belle soirée conviviale terminée par un pot de l'amitié.

François DAROSEY
bénévole SP 70

ASSEMBLEE GENERALE

Après Noroy le Bourg c'est à Fougerolles le 05 mars 2019 que s'est tenue notre deuxième Assemblée Générale dans les locaux de la MFR de Blanzey avec la présence d'élèves futurs agriculteurs et de moniteurs.



Le rapport financier présenté par Claude laisse apparaître un résultat équilibré, mais un travail reste à faire pour assurer le financement du poste de Lison notre salarié.

Suivait le rapport d'activités où nous avons fait le point sur nos différents partenariats DDT, MSA, Tribunal...

Le rapport d'orientation fait apparaître que nous avons passé deux ans à nous organiser et nous structurer, **nous sommes maintenant prêts pour accompagner dans de bonnes conditions les agriculteurs. rices qui en font la demande.**

Après l'AG nous avons débattu avec Olivier Parat sur le thème « **comment la rentabilité est-elle au rendez-vous ?** ».

Pas de recette miracle à chacun de faire sa soupe et de s'adapter aux conditions de son exploitation !

Peut-être deux tendances à retenir : autonomie et maîtrise technique ; et deux points auxquels faire attention : fluctuations des cours et événements climatiques.

Philippe GOUX
Président de SP 70

Le collectif « Pour Une autre PAC » a présenté ses 12 priorités pour la nouvelle PAC, en voici un aperçu :

- **Donner de vrais moyens aux paysan-ne-s de se protéger face à la volatilité des prix et leur garantir ainsi un revenu ;** mettre en œuvre des dispositifs efficaces de régulation des marchés et de maîtrise des volumes de production
- **Développer des dynamiques locales d'approvisionnement alimentaire qui répondent aux attentes des citoyen-ne-s ;** rendre éligible dans le second pilier les projets de développement de filières territoriales de production ou de transformation et les projets alimentaires territoriaux (PAT)

Vous retrouverez les 10 autres priorités sur le site internet du collectif : www.pouruneautrepac.eu

VIE DE SP JURA : ACTUS ET RENCONTRES

UNE ASSEMBLEE GENERALE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITE

Pour notre assemblée générale 2019, nous avons choisi comme thème : **"la Solidarité est-elle à contre-courant de la société actuelle ?". Que retenir de ce temps fort de l'année ?**

En introduction **Dominique Jacques-Jouvenot** (D.JJ) sociologue/anthropologue à l'université de Besançon rappelle que la solidarité est quelque chose de changeant : les liens se font et se défont.

La famille est le lieu d'apprentissage des normes sociales, et où l'on pratique aisément le **cycle du don** (donner, recevoir et rendre). On pense la société plus individualiste, mais contrairement aux idées reçues **les solidarités familiales n'ont jamais été aussi fortes**. On peut l'expliquer par l'allongement de la durée de vie, mais aussi par l'augmentation de certaines précarités générationnelles. Chose nouvelle, on voit aujourd'hui la population des cinquantenaires (en particulier des femmes) s'occuper plus que jamais de leurs enfants ET de leurs parents.

C'est aussi de la nécessité économique que naissent les solidarités familiales. Cela vaut également des solidarités professionnelles. L'exemple des fruitières, puis des CUMA l'illustre bien. Même si les intérêts individuels priment en agriculture, les agriculteurs ont besoin de coopération pour exister. Une réelle coopération marche s'il y a confiance, donc s'il y a solidarité.

On retrouve alors la notion du don et du contre-don.

A travers d'autres solidarités professionnelles, comme LIP ou les Jardins de Cocagne sur le secteur Bisontin, des solidarités territoriales se sont créées. Sur ces territoires, même si les agriculteurs sont désormais minoritaires, l'arrivée de nouvelles populations en particulier « pauvres » oblige à concevoir au niveau de ces territoires de nouvelles solidarités. D.JJ conclue en redéfinissant la solidarité comme « l'alliance de l'intérêt et du désintéressement ». **Vouloir créer de nouvelles solidarités, c'est, face à ces populations en difficulté, donner, mais surtout chercher en parallèle à mettre en place les conditions pour qu'elles puissent participer à la cité, et en cela redonner.**

Ensuite la table ronde a réuni :

- Jean Jacques Bret ancien directeur du **Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté** qui a resitué à travers l'origine des fruitières au 13^{ème} siècle, le caractère pionnier des Francs Comtois dans différentes formes de solidarité

- Geneviève Foex co-présidente de la **Caisse solidaire de Franche Comté, structure qui accompagne des personnes exclues du crédit bancaire classique dans leur projet**. Par une démarche d'éducation populaire, on retrouve des similitudes avec l'action de Solidarité Paysans.

- Jean François Dugourd, membre du Comité Économique Social et Environnemental Régional (CESER) rappelle que le terme Solidaire de « l'Économie Sociale et Solidaire »

incarne une dimension de fraternité et de justice sociale. Il oblige à **Résister face à l'augmentation des inégalités**.

-Patrick Bougeard, Président de Solidarité Paysans a d'abord, a resitué dans quelle perspective historique la solidarité s'était inscrite dans l'action de notre association. À travers plusieurs exemples Patrick nous a montré comment l'association avait permis des avancées : l'ouverture des procédures collectives aux paysans, l'adaptation du RMI, l'accès aux ATR pour les personnes en procédures collectives... et nous a rappelé que **sans solidarité dans la défense collective, nous passons d'une association d'émancipation des agriculteurs en difficulté, à une simple structure d'accompagnement. Cette spécificité est un combat de tous les jours.**

Nous pouvons ressortir du débat l'appel à la vigilance du public pour maintenir voire recréer de nouvelles solidarités. Marie-Andrée, en guise de conclusion, nous a invité à ne pas redouter des ruptures et les affrontements : ils sont créateurs de défense, de collaboration collective et ainsi de Solidarités.

Jean-Claude COLMAGNE
bénévole SP Jura





UN AMI S'EN EST ALLÉ

En Janvier 2019, Thibaut de St Germain nous quittait. Il n'était pas agriculteur. Par le passé, il était ingénieur dans les

semences et a souhaité rejoindre le réseau pour essayer d'être utile. J'ai accompagné plusieurs fois des familles avec lui et c'était un appui important. Modeste dans ses connaissances de terrain mais était très présent. Avec son ordinateur portable, il sortait une mini-étude de la situation auprès de la famille que nous accompagnions.

Thibaut s'était mis "en congés" quelques mois auparavant, la maladie le cherchait... Toujours digne, avec le souci des personnes qu'il avait rencontrées. Comme il disait : "Je passe boire le café" (l'occasion de s'informer sur l'Association) même s'il ne pouvait plus boire son café.

Thibaut a été heureux de réunir sa famille pour Noël et puis s'en est allé début 2019.

Merci pour tout ce que tu as semé.... Adieu Thibault

Guy FOREST, bénévole SP Jura

UNE FONDUE POUR RÉCHAUFFER LES CŒURS



Quand nous traversons des périodes difficiles aussi bien familiales que dans le travail le moral est vite mis à mal. Alors rester seul ne fait qu'empirer les choses.

L'Association se permet d'accompagner ces moments compliqués, mais aussi montrer aux personnes fragilisées que l'on peut le faire à travers des moments de convivialité. C'est donc le 20 janvier 2019 à la salle St Roch de Poligny que nous nous sommes tous retrouvés autour d'une bonne fondue. Cette année elle a eu lieu un dimanche ainsi des personnes nouvelles ont pu être parmi nous. Ces moments de partage aident chacun d'entre nous, même si c'est pour des raisons différentes Merci à tous d'être là.

Merci à tous de permettre à cette journée d'être agréable.

Marie-Claude FOURNIER, bénévole SP Jura

L'ACTU' DE SOLIDARITE PAYSANS

5^{EMES} RENCONTRES D'ÉTÉ DÉ SOLIDARITÉ PAYSANS

« Solidarité Paysans, un espace de résistance ? »

les 9, 10 et 11 juillet 2019

au lycée agricole de la Ville Davy à Quessoy (22)



Dernières Rencontres d'été, en 2015 dans l'Ain

ACTUALITE DU RESEAU IMPACT

SOIREE FONDUE AVEC SP-APAD25

C'est autour d'une fondue que nous nous sommes retrouvés le 3 mai à Orchamps Vennes. Nous étions une quarantaine, de SP-Apad25 mais aussi des membres des différentes associations d'InPACT25 : le MRJC, Terres de Liens, l'AFOCG et Accueil Paysan. Cette soirée détente nous a permis de nous rencontrer avec nos familles, je l'ai vécu comme un temps fort qui soude notre groupe. C'est une initiative à renouveler.



Michel CARTIER, bénévole SP-APAD 25



PARLER DE SOLIDARITE PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage ou à les déposer dans des lieux qui vous semblent adaptés (cabinet de médecin, MSAP, etc.)

LES PROCHAINS RENDEZ VOUS DE SOLIDARITE PAYSANS FRANCHE COMTE

JURA

- 28 juillet : pique-nique à Valemouillères
- permanences à la Biocoop Haut Jura pendant l'été
- 11 septembre : réunion de suivi de dossiers
- 4 novembre : formation juridique « baux ruraux »
- 5 novembre : formation juridique « succession »
- 13 novembre : réunion de relecture de pratiques
- fin novembre : formation « cotisations sociales »

DOUBS

- 20 août : réunion accueil de nouveaux bénévoles
- 15 septembre : Pique-nique
- 18 septembre : réunion de relecture de pratiques
- 8 octobre : Formation juridique

HAUTE SAONE

- 9 octobre : formation juridique
- 14 novembre : Colloque de SP BFC « Solidarité et collectif », Vesoul

LE COIN DES PETITES ANNONCES

Bonjour ! Nous recherchons une ferme sur le plateau pour commencer l'exploitation de plantes aromatiques. Nous avons besoin de vous pour élargir notre recherche. Voici nos critères :

40 ares de terrain minimum, 3 chambres min, pièces de vie de plain-pied. Pas de mitoyenneté sud et est. Dépendances. Cave enterrée. Secteur : le plateau jurassien, d'Amancey à Orgelet, altitude entre 400 et 800 m. Prix 220 000 € maximum avec les travaux compris. 06.21.77.93.22



CONGES ET PERMANENCES

Les bureaux de **SP-APAD25 et SP70** seront fermés du **18 juillet au 11 août**. Une permanence téléphonique est assurée pour le Doubs au 06.86.67.37.75 et en Haute-Saône au 06.74.94.49.02

Les bureaux de **SP Jura** seront fermés du **22 juillet au 25 août**. Une permanence téléphonique est assurée au 06.30.45.10.65

Avec le soutien de nos partenaires

